

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 37	Absent(s) excusé(s) : 6	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 12 mai 2015

Vote(s) pour : 38
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 18 mai 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2015-05-18-BD-8 :

Installation de caméra de vidéoprotection dans les transports publics urbains - Affectation partielle de l'Autorisation de programme QVTC005-01 "Sécurité et télésécurité du réseau".

Rapporteur : Madame Marie Anne ISLER BEGUIN

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU le Budget Primitif 2015, le règlement financier afférent aux Autorisations de Programme et Crédits de Paiement et les Autorisations de Programme correspondantes,

CONSIDERANT le besoin d'accroître la sécurité des personnels et usagers des transports publics,
CONSIDERANT la nécessité de clôturer le marché afférent à la vidéosurveillance,

DECIDE d'affecter à hauteur de 66 500 € TTC l'Autorisation de Programme « sécurité et télésécurité du réseau » ouverte par délibération du Conseil de Communauté en date du 14 février 2011 comme suit :

AP Sécurité et télésécurité du réseau	600 000 € TTC
Affectation partielle en 2011	274 000 € TTC
Affectation partielle en 2014	259 500 € TTC
Affectation sollicitée	66 500 € TTC
Affectation totale	600 000 € TTC
Affectation encore disponible	0 € TTC

Pour extrait conforme
Metz, le 19 mai 2015
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 18 mai 2015.</i>		Contrôle de légalité
Point 1 – Désignation de représentants de Metz Métropole à l'EPFL et au CHS de Jury.	2	
Point 2 – Conseil de développement durable de Metz Métropole.	1	
<i>Annexe</i> : Principes généraux d'organisation et de fonctionnement.	1	
<i>Annexe</i> : Composition du Conseil de développement durable	1	
Point 3 – Contribution financière à l'EPCC ESAL-CEFEDEM pour l'année 2015.	1	
Point 4 – Contribution financière à l'EPCC Centre Pompidou-Metz pour l'année 2015.	1	
Point 5 – Signature d'un contrat de coproduction "Le Turc en Italie" :	1	
<i>Annexe</i> : Contrat de coproduction.	1	
Point 6 – Affectation de l'Autorisation de Programme "Réfection des toitures de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole".	1	
Point 7 – Affectation de l'Autorisation de programme "Accessibilité du réseau" dans le cadre du transport urbain.	1	
Point 8 – Installation de caméra de vidéoprotection dans les transports publics urbains : Affectation partielle de l'Autorisation de programme "Sécurité et télésécurité du réseau".	1	
Nombre total des actes transmis : 9 délibérations dont 2 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 20 mai 2015

Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

